

Au fil de **Ruelle**

N° 53
OCT 2022

LE JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE RUELLE SUR TOUVRE
www.ville-ruellesurtouvre.fr



ACTION

De l'Art Humanitaire

R
RUELLE
SUR
TOUVRE

→ LA FÊTE DE LA CRÈCHE



Pour marquer la fin d'année et souhaiter bonne continuation aux « grands » en partance pour l'école maternelle, « les petits pieds de Ruelle » ont fait la fête... Au menu : la diversité et les origines des différentes familles accueillies. Neufs pays ont été mis à l'honneur grâce aux familles qui ont partagé leurs traditions autour de mets typiques, costumes, etc... Les nouveaux venus ont également été accueillis à cette occasion. Familles, enfants et professionnels : tout le monde est reparti ravi du partage et des échanges. Vive la diversité !

→ UNE BELLE AVENTURE



Ce n'est pas moins de 14 classes qui ont participé cette année au voyage-lecture (projet coopératif entre 8 médiathèques de Charente, soutenues par le Département). Près de 350 élèves de l'école Maternelle du Centre, de l'école Doisneau et de l'école Jean Moulin, se sont réunis et ont présenté leurs livres préférés sur le thème de l'aventure (sous forme de pièces de théâtre, de dessins, de scénettes...). Des moments très joyeux avec beaucoup d'échanges. Le prochain voyage-lecture est en cours de préparation, sur le thème de la différence.

→ TOUT FEU TOUT FLAMME



1000 personnes se sont émerveillées devant les prouesses pyrotechniques de la compagnie Cirkulez le 26 juillet dernier sur l'esplanade Chantefleurs à Villement : un très beau succès pour le spectacle "Pyromad", programmé dans le cadre des soirs bleus...

→ LES NOUVEAUX JEUX



Les nouveaux jeux du quartier de Villement ont été posés cet été. Chevaliers, princes et princesses et leurs fidèles destriers, dragons tout feu tout flamme : c'est tout un imaginaire que les petits pourront se construire autour de ce véritable château fort !

→ LA FÊTE DES ASSOCIATIONS FAIT LE PLEIN



Avec 32 associations présentes sur le site de Puyguillen, des stands dynamiques et un accueil chaleureux, la fête des associations nouvelle mouture, a fait le plein : 800 participants, 140 pass distribués aux enfants de moins de 16 ans (dont 62 validés) ouvrant droit à 10 € de réduction pour une adhésion dans un des clubs de Ruelle. La vie associative à Ruelle est décidément bien réjouissante ! Promis l'an prochain on revoit le stationnement... Un peu compliqué, il est vrai, cette année : la rançon du succès !



Jean-Luc
VALANTIN,
Maire.

Chères Ruelloises, chers Ruellois,

Faut-il rajouter des maux aux mots ? Les médias nous en abreuvent tous les jours.

Oui ces maux sont présents, nous cernent, mais les distiller à répétition chaque jour les amplifier ne fait que les enraciner profondément et créer un sentiment d'abandon, de détresse dans la société.

Oui nous devons assurément être conscients chacun et collectivement de cet état parce que nous sommes individuellement responsables de notre contribution à apporter pour éviter de tomber dans ce catastrophisme ambiant et aller de l'avant.

Je préfère, tout en agissant, ajouter des mots aux maux, des mots d'apaisement, des mots d'encouragement, des mots de bienveillance qui conduisent à se mobiliser, embrasser des causes, créer une société solidaire et fraternelle. Des mots pour souhaiter une bonne année scolaire à tous nos enfants, réussite aux projets de nos associations qui animent les envies, les passions tout art confondu, une belle saison culturelle, et pourquoi pas souhaiter des bons vœux tout naturellement.

Nous vous offrons dans ce bulletin des mots et de belles images, certes pour informer mais aussi pour vous associer à la vie communale et faire découvrir ou redécouvrir votre commune dans son quotidien, dans ses multiples projets.

La ville a une âme, alors quand vous la parcourez prenez le temps de l'observer, de l'apprécier, avec sa belle rivière, son marché, ses commerçants, ses quartiers.

Notre ville est belle, habitons-la pleinement !

Magazine municipal
d'informations
n° 53 – OCT 2022
Place Auguste Rouyer
BP 30053
16600 RUELLE SUR TOUVRE
T. 05 45 65 62 95
mairie@ville-ruellesurtouvre.fr
www.ville-ruellesurtouvre.fr

Directeur de la publication :
Jean-Luc VALANTIN

Rédaction :
Saskia BERTHELON, DGS
Hélène THABARAUD, Service
communication

Mise en page :
Hélène THABARAUD, Service
communication

Charte graphique :
ZeStudio

Crédit photos :
Mairie de Ruelle sur Touvre,
Club Photo de Ruelle,
Association Musicale de Ruelle,
Jean Lasaire, Les Jardins d'Isis,
Adobe Stock

Impression :
MédiaPrint

N° de dépôt légal : 10/2009 - L1
Tirage en 4 500 exemplaires
sur papieroffset blanc PEFC.
Encres d'origines végétales
Tous droits de reproduction
réservés.

SOMMAIRE

4→7

RUELLE PRATIQUE

- À NOTER
- BON À SAVOIR

12→17

C'EST VOTRE VILLE

- VOS COMMERCES
- LA VILLE AU NATUREL
- VOUS CITOYENS, CITOYENNES
- LES BRÈVES DE CONSEIL

8→11

SUR LE TERRAIN

- À VOTRE SERVICE
- TEMPS FORTS

17→19

ACTION ET ÉMOTION

- LES ASSOCIATIONS

20

AGENDA

→ À NOTER

Reprise des travaux route du Gond-Pontouvre

Comme annoncé, les travaux Route du Gond-Pontouvre ont repris le 16 août dernier. Ils font suite aux réparations et remplacements de réseaux souterrains effectués par les concessionnaires (électricité, eau, gaz etc.). Depuis fin octobre, les deux sections de voie concernées sont comme neuves et les aménagements permettant de garantir la sécurité des riverains et usagers de la voie sont terminés.

LES TRONÇONS DE VOIE CONCERNÉS



LES TRAVAUX REALISÉS

Pour le Département : reprise intégrale de la couche de roulement, précédée en de nombreux points, du remplacement de la structure « profonde » de la chaussée sur plusieurs dizaines de centimètres.

Pour le Grand Angoulême : partout où cela a été possible techniquement, réalisation sur les arrêts de bus de la mise aux normes accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Pour la commune : réparation d'un total de 400 mètres de bordures endommagées; réparation de plusieurs avaloirs d'eaux pluviales, et réalisation des aménagements de sécurité du secteur du moulin de la Terrière.

FERMETURE DES VOIES ET DÉVIATIONS

Pour ce dernier secteur du moulin de la Terrière, dans quelques semaines, des zones de résine claire seront matérialisées au sol, marquant ainsi encore plus nettement cet espace particulier, où le partage de la voie sera de rigueur. Ce secteur sera placé en "zone de rencontre" où la vitesse sera limitée à 20 km/h.

→ À NOTER

LE SITE DE LA PORTE ACCUEILLE L'ÉCOLE DE MUSIQUE



Finies les Arpètes, place aux Arpèges ! C'est en substance ce qu'affichera bientôt le fronton du bâtiment lové dans les jolis replis du site de la Porte. La rénovation du bâtiment entièrement réalisée par la mairie, s'est achevée cet été et l'Association Musicale de Ruelle y a fait sa rentrée en septembre. Les aménagements paysagers devraient être réalisés cet automne. Pour les plus anciens, c'est un peu un retour aux sources, puisque le site de la porte accueillait les Arpètes - les apprentis - de la fonderie et comptait à cet emplacement une école de musique... Le départ de l'association des locaux mis à disposition par la fonderie marque la fin d'une histoire... et, nous l'espérons, le début d'une belle aventure... Le coût global de cette réhabilitation est de 231 800 € HT pris en charge par la commune, avec une participation de l'État de 120 161 € et du Département de 38 500 €.

NETTOYAGE DU CHEMIN DE LA COMBE DES ROBINS

En mai 2021, une trentaine de bénévoles avaient ramassé, trié et emmené à la déchetterie plus de 3 tonnes de déchets sauvages avec le soutien de la ville et du service des déchets ménagers de GrandAngoulême. Cette fois-ci, on réagit face à un dépôt de pneus : rendez-vous samedi 5 novembre 2022, à côté de l'antenne relai téléphonique.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE : BIENTÔT UNE CONSULTATION

Surveillez le site internet, la page Face Book de la mairie et votre boîte aux lettres, si vous habitez l'hypercentre de Ruelle : une consultation sera lancée en novembre concernant la circulation et le stationnement en ville. Les secteurs concernés : rue Camille Pelletan, rue Jean-Maurice Poitevin, avenue Jean Jaurès, avenue du Président Wilson, place du champ de mars...

→ À NOTER

Découvrir la Flow-vélo en famille ou entre amis

Saviez-vous que Ruelle est traversée par la flow-vélo ? Cet itinéraire vélo bucolique de 290 km vous permet d'explorer les trésors des Charentes et de la Dordogne au fil de l'eau, des villages et vignobles... Tentez l'aventure !

L'ESCAPADE DU WEEK-END

En famille...

Depuis Ruelle, vous filez en direction d'Angoulême ! Rejoignez l'itinéraire depuis la rue Pierre de Coubertin, avant d'emprunter la rue du plantier pour quitter Ruelle sur Touvre. Vous atteignez ensuite Gond-Pontouvre avant une arrivée à Angoulême. Vous longerez les Chais Magelis, jusqu'au musée emblématique consacré au 9^{ème} art.

L'occasion de (re)visiter la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image et de déguster une marguerite d'Angoulême ! (12 km l'aller, 1h de balade)

Pour les sportifs...

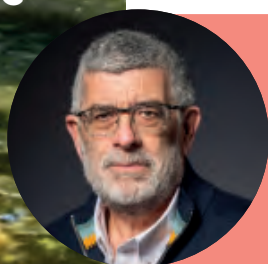
Le chemin se poursuit depuis Angoulême jusqu'à Châteauneuf-sur-Charente. Vous rejoignez le village de Trois-Palis, où l'appel de la gourmandise vous signale la chocolaterie Letuffe. Sitôt repartis vers Saint-Simeux, vous filez jusqu'au pont pour dominer la vallée. En prime : une vue sur les anciennes pêcheries aux anguilles et le moulin à eau ! À quelques coups de pédales de votre arrivée et du centre de Châteauneuf-sur-Charente, vous voilà au Bain des Dames, propice à la flânerie et à la contemplation... (41.7 km l'aller depuis Ruelle sur Touvre)

UNE EXPERIENCE SÉCURISÉE

Pour faire une pause, de nombreux aménagements (consignes à vélos, chausssidou, arceaux) ont été mis en place par la mairie à Ruelle.

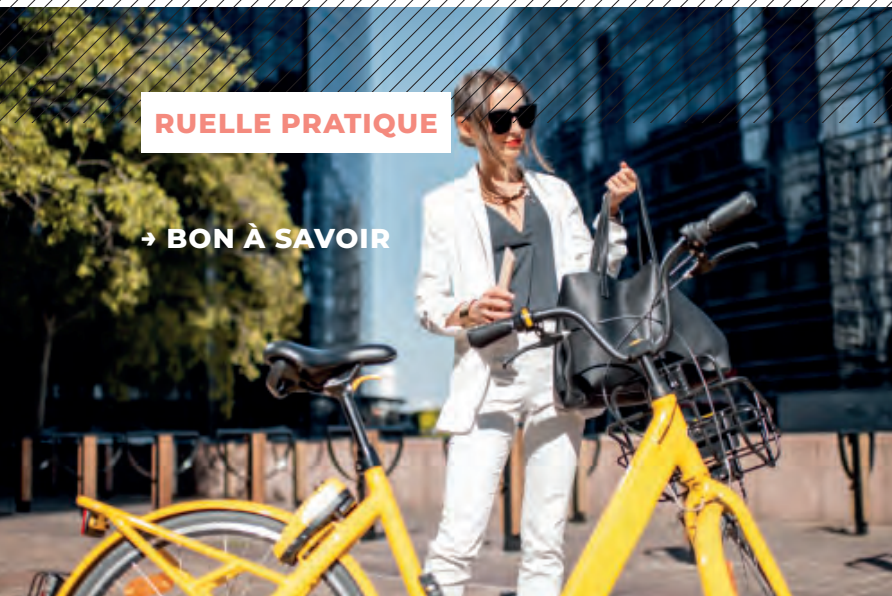
- **Place Montalembert** : 2 tables de pique-nique, stationnement vélo courte durée, point d'eau potable, sanitaires et borne de réparation.
- **Passage du pigeonnier & avenue Wilson** : consignes à vélos.

Le circuit
"Au fil de la Touvre"
pour randonner
au fil de l'eau



"Deux balades au départ de la place Saint-Jacques offrent une bulle de dépaysement : le circuit vert pour 5,5 km et le bleu pour les plus sportifs de 11,5 km. Prenez de la hauteur pour une vue panoramique sur la Touvre avant de rejoindre le centre-ville.

Patrick DELAGE- Maire-Adjoint
Sports, Associations et Équipements



© AdobeStock - 227493402

Vélos électriques : des primes à l'achat

LA PRIME DE GRANDANGOULÊME

GrandAngoulême propose une prime d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) neuf ou reconditionné, équipement et matériel chez un des vélocistes partenaires. L'opération a débuté le 4 avril 2022 et jusqu'à épuisement des crédits alloués à cette opération.

Cette prime est ouverte aux habitants majeurs, résidant sur une des communes de GrandAngoulême et dont le ratio fiscal mensuel est inférieur à 2 000 € (revenu fiscal de référence / nombre de parts du foyer fiscal / 12 mois).

→ Plus de renseignements sur : grandangouleme.fr/tous-a-velo/



BONUS ÉCOLOGIQUE

Si vous achetez un vélo à assistance électrique, vous pouvez, sous conditions, bénéficier également d'une aide de l'État, bonifiée depuis le 12 août dernier. Le bonus écologique pour l'achat d'un vélo atteint ainsi désormais jusqu'à 400 € pour l'achat d'un vélo neuf.

Les personnes en situation de handicap, quel que soit leur niveau de revenu, sont désormais éligibles au bonus, qui était auparavant attribué uniquement sous condition de ressources. Attention vous avez 6 mois suivant la date de facturation du vélo pour demander une aide.

LA PRIME À LA CONVERSION

En plus du bonus écologique présenté ci-dessus, il existe une autre aide de l'État pour l'achat d'un vélo électrique. Il s'agit de la prime à la conversion qui concerne les personnes qui s'engagent à rendre un véhicule polluant (camionnette ou voiture..) au profit d'un véhicule moins polluant (vélo électrique, vélo cargo, etc.).

→ Pour ces différentes aides de l'État, rendez-vous sur : primealaconversion.gouv.fr

AIDES À LA RÉNOVATION DES FAÇADES

Dans le cadre de l'opération de revitalisation du centre-ville, les propriétaires de biens situés dans le centre de Ruelle (document de référence OPAH-RU) peuvent bénéficier d'aides à la rénovation de leur façade. L'ANAH - l'Agence Nationale de l'Habitat - prend en charge 25% du montant des travaux, plafonnés à 5000 € HT. La commune complète à hauteur de 10%. La commune travaille actuellement à la mise en place d'un règlement d'intervention complémentaire qui devrait être opérationnel en 2023. Les biens seront ciblés sur une zone plus restreinte, modifiée chaque année, avec un accompagnement incitatif.

→ Dans l'immédiat, renseignements auprès de GrandAngoulême habitat : habitat@grandangouleme.fr

BESOIN DE REPAS À DOMICILE ? APPELEZ LE SIRC !



Vous avez plus de 60 ans et la préparation de repas équilibrés et variés vous pose problème ? N'hésitez pas à faire appel au service de portage de repas à domicile proposé par la commune via le syndicat intercommunal de restauration collective (SIRC). Ce service s'adresse aussi aux personnes handicapées ou inaptes temporairement de moins de 60 ans. Le repas est composé en fonction de la saison et de vos éventuelles contre-indications. Vous pouvez choisir la régularité de la livraison et n'avez pas l'obligation de vous faire livrer tous les jours. Les livraisons s'effectuent du lundi au vendredi (hors jour férié) entre 8h00 et 12h30. Le prix du repas (de 5,40 € à 9,45 €) est calculé en fonction de vos revenus et vous pouvez solliciter une aide financière auprès de différents organismes. 48 heures seulement sont nécessaires pour la mise en place du service. N'hésitez plus !

→ Contactez le 05 45 65 85 40 ou le 05 45 68 06 84
Plus d'information (fiches d'inscription, menus etc...) sur : www.cuisinecentralevillement.fr

CATASTROPHES NATURELLES : PENSEZ À DÉCLARER VOTRE DOSSIER EN MAIRIE

Les violents orages, la sécheresse ont endommagé votre maison, votre jardin ou tout autre bien ? En plus de votre assurance, pensez à faire une déclaration en mairie : il vous suffit d'envoyer un courrier ou un mail, photos à l'appui. En raison de la présence de sols argileux sur son territoire, la commune sollicite maintenant quasiment tous les ans la reconnaissance en catastrophe naturelle. Or, vous ne disposez que de 10 jours seulement après une reconnaissance de catastrophe naturelle pour vous tourner vers votre assureur. Si la commune dispose de vos coordonnées, elle peut vous informer plus rapidement...

➔ **Renseignements, contact au**
05 45 65 89 34 ou
v.balzamo@ville-ruellesurtouvre.fr

AIDE À L'ADHÉSION AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Le CCAS de Ruelle sur Touvre propose une aide financière aux Ruellois à hauteur de 30% du coût d'une adhésion à une association sportive ou culturelle. L'aide est soumise à conditions de domiciliation, d'âge et de ressources. Elle est limitée à 2 par foyer et par an.

➔ **Pour plus d'informations,**
contactez le CCAS au
05 45 65 85 40

POUR VOS MANIFESTATIONS : TOUT EST POSSIBLE À RUELLE !

Vous souhaitez organiser un événement en extérieur, dans un cadre naturel et agréable le temps d'une journée ou d'une soirée ? Saviez-vous que la ville regorge de lieux déjà identifiés pour vos rassemblements privés ou professionnels : mariages, vin d'honneur, réunions, spectacles...

➔ **Pour plus de renseignements sur l'organisation, la liste des lieux, le nombre de places, l'accessibilité, les tarifs de base contactez le service culture au**
05 45 65 89 37

RUELLE PRATIQUE

➔ BON À SAVOIR

L'Ambroisie : un enjeu de santé publique

L'Ambroisie à feuille d'armoise est une plante annuelle originaire d'Amérique du nord. Depuis son apparition en France, au milieu du 19^{ème} siècle, cette plante invasive s'est multipliée et colonise de nombreux territoires. Le pollen de l'ambroisie est un des plus allergisants, il suffit de quelques grains de pollen par m³ d'air pour que les symptômes apparaissent. Ils prennent plusieurs formes : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, eczéma. Depuis le 30 mai 2016, le département de la Charente dispose d'un arrêté préfectoral relatif à la lutte contre l'ambroisie et prescrivant sa destruction obligatoire. Il est accompagné d'un plan d'actions. Notre commune fait partie des communes pilotes, expérimentant la mise en place de référents sur la thématique de l'ambroisie.

QUE FAIRE SI J'EN VOIS ?

En zone accessible et sur votre terrain, il faut l'arracher en utilisant du matériel adapté : gants, lunettes et masque lors de la floraison ou le signaler à la mairie à l'adresse mail suivante : **f.saulet@ville-ruellesurtouvre.fr**

COMMENT LA RECONNAÎTRE ?





Du changement à la mairie

Il en va des cycles de la mairie comme ceux de la vie : ils tournent... Cette année est celle de nombreux changements dans les effectifs de la mairie avec des fins de carrière, des changements de postes, des opportunités dans d'autres collectivités. Et, de fait, ces départs amènent aussi du positif avec de nombreuses nouvelles têtes ! Souhaitons une bonne prise de poste à Vanessa qui dirige désormais le service culture, sport et associations ; à Christine qui prend le poste de responsable des affaires scolaires ; à Angélique et Rachelle aux ressources humaines et secrétariat ; à Flora à la Rénovation du patrimoine bâti et à la transition énergétique ; à Émilie aux affaires juridiques et cimetière ; à Dorothée, Aurélie (absentes sur la photo) et Émilie dans les écoles ; à Éric aux ateliers municipaux et à Paul (absent sur la photo) qui succède à Michel aux travaux et patrimoine bâti.

Passerelle du Bac du chien : une réalisation 100 % ateliers !

Si vous empruntez régulièrement ou de temps à autres la balade urbaine de Ruelle, vous avez dû voir apparaître en juin dernier une jolie passerelle en inox au-dessus du bac du chien. Cette passerelle qui permet le passage entre le verger de la mare pédagogique et la petite prairie située au bout de la rue Calmette, a été réalisée à 100 % par les agents de la mairie, de la conception à la réalisation - soudure comprise - le tout avec 80 % de matériaux recyclés. De quoi être fiers... Notre passerelle, elle a tout d'une grande !



→ TEMPS FORT

UN ÉVEIL DES SENS
À LA CRÈCHE

L'association « L'Atelier du placard » qui regroupe des professionnels de l'éducation à l'alimentation, a imaginé et proposé une initiation sensorielle aux enfants de la section des grands accueillis à la crèche de Ruelle. Accompagnés par l'histoire du cuisinier Tartarin et Clémentine la petite grenouille jardinière, les enfants ont réalisé un parcours mettant en valeur leurs 5 sens. Observer les aliments, les toucher pour découvrir leurs textures, leurs odeurs... et finir par les goûter !

TÈRRA AVENTURA :
UN JEU À DÉCOUVRIR
AVEC LES ENFANTS

Jeu 100 % famille, 100 % gratuit ! « Fondez pour Ruelle ! » est un parcours de 4,5 kms pour comprendre le patrimoine industriel et l'histoire ouvrière de Ruelle sur Touvre. Pour retrouver notre ami Zisséo, un Poi'z emblématique de cette chasse aux trésors connectée, les petits terra'aventuriers seront embarqués par l'histoire de la fonderie et des sites de Naval Group comme le bâtiment 87.

- 02 juillet 2022 : ouverture du parcours
- 2 100 commentaires sur la plateforme
- 7 350 personnes environ ont effectués le parcours
- 10 000 personnes estimées d'ici la fin de l'année
- 4 000 Poi'Z écoulés

En apARTé



© Photo RLVN - Grand Palais (Musée du Louvre) / Gérard Blot

Découvertes, émerveillement et convivialité sont les maîtres mots de votre nouveau rendez-vous « En apARTé » au sein de votre Micro-Folie. Nous vous proposons une présentation d'œuvres sur un thème défini, suivie d'un temps d'échange convivial et d'un atelier de création ou de dégustation. Un moment de culture et de partage accessible à tous ! Ne manquez pas le prochain rendez-vous, **vendredi 18 novembre de 10h à 12h**, glissez-vous dans la peau de Madame de Pompadour, la plus célèbre des favorites et faites votre entrée à Versailles. Comme elle, apprenez à évoluer sans faux-pas à la cour du roi, vitrine du faste à la française. Terminez par une dégustation gourmande à la mode de l'époque...



Pour ne rien rater, consultez la page Facebook de la Micro-Folie : facebook.com/microfolieruellesurtouvre



" Ce nouveau rendez-vous ne vous laissera pas indifférent : laissez-vous guider par l'équipe de la Micro-Folie ! "

Muriel DEZIER - Maire-Adjointe
Démocratie locale, culture et communication

SUR LE TERRAIN

→ TEMPS FORT



Ruelle, ma belle... sont des mots qui vont si bien ensemble...

Quinze personnes, 40 hectares d'espaces verts, 60 km de trottoirs. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : on ne chôme pas au service « qualité des espaces publics ». Créé en 2021, à la faveur d'une réorganisation, ce service regroupe les personnes chargées de l'entretien général de la ville et celles investies dans les espaces verts. Son ambition ? Améliorer la qualité de vie des Ruellois par un entretien collectif et une mise en scène soignée de la commune. La nouveauté ? L'implication personnelle des agents dans la conception des espaces avec un cahier des charges adapté à la conjoncture : des plantes moins consommatrices d'eau, des vivaces pour éviter de replanter tous les ans, une gestion économe... et du beau naturellement ! Et ça fonctionne : les nouveaux massifs mis en place souvent avec des matériaux de récupération, combinent astucieusement minéral et floral pour le plus grand bonheur des passants et des riverains... De quoi inspirer tout à chacun ! Encore bravo aux équipes.



" Nous voulions un cœur de ville naturel avec des aménagements harmonieux et des plantes choisies pour leur résistance, le pari est tenu ! "

Daniel ALBERT - Élu chargé du suivi et de la programmation des travaux de proximité des services techniques

Le vandalisme mine le moral des troupes

Si tout le monde est fortement motivé, les actes de vandalisme, sapent régulièrement le moral des troupes : WC publics vandalisés, arbres mutilés, cassés ou coupés, plantations volées, déchets éparpillés, décharges sauvages... On a souvent envie de rappeler que l'entretien ne dépend pas seulement de l'efficacité des services mais aussi de l'éducation des personnes qui passent par là...

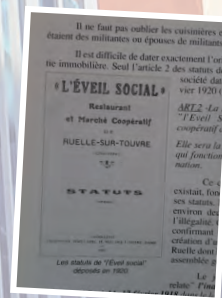
La vidéoprotection se met progressivement en place

Comme annoncé et face aux nombreuses incivilités et dégradations des biens publics, la commune déploie un dispositif de vidéoprotection. Les premières caméras ont pris place sur le site de la porte et à Puyguillen (Gymnase, stade et parking cité scolaire) où les dégradations sont les plus fréquentes et les plus coûteuses : arbres arrachés ou coupés, vitres cassées, WC publics littéralement démontés... Les installations se poursuivront pour une première phase d'implantation jusqu'en décembre, avec le parc de la mairie, le Théâtre et ses abords et la place Montalembert. Une prochaine phase ciblera les abords des écoles et les principaux carrefours et axes de circulation (passage à niveau, avenue Wilson, rond-point de Champniers, etc). La mairie espère pouvoir assister les services de la police nationale dans leurs enquêtes grâce aux images et lutter aussi, au-delà des dégradations, contre les phénomènes de rodéos urbains.

→ TEMPS FORT

Le portail de l'Éveil Social : toute une histoire !

Il est des lieux qui incarnent des souvenirs, une mémoire collective, des valeurs et des engagements... Des lieux du passé que l'on ramène au présent pour incarner un idéal à partager avec les plus jeunes générations... Ces générations qui n'ont pas connu la solidarité ouvrière, la naissance des Mutuelles, les coopératives comme outil d'entraide. Ces générations qui n'ont pas connu l'Éveil Social, derrière ses grandes grilles en fer forgé. L'Éveil qui permettait à chacun d'accéder aux fondamentaux : musique, peinture, lecture, sport, comme autant de possibilités de se dépasser et de nourrir abondamment les attentes sociales de l'époque. La place de l'Éveil retrouve les grilles emblématiques de ce lieu précurseur dont les anciens de la commune se souviennent avec nostalgie. Ces grilles s'ouvrent aujourd'hui sur une fresque murale dont les escaliers invitent à s'élever... toujours plus haut ! Des panneaux racontant l'histoire du lieu, avec photos d'époque seront prochainement installés... Pour que nos plus jeunes ne résumant pas l'Éveil au seul mur peint et en comprennent toute la symbolique.



Extrait et cartes postales historiques issues des collections patrimoniales de la mairie.

→ VOS COMMERCES

Ils sont nouveaux sur la commune

Ocadia Assurances

Une nouvelle société de courtage en assurances, 100% indépendante, vient de s'installer à Ruelle et sera présente le jeudi matin sur le marché. Ocadia Assurances, c'est Emmanuelle et Jean-Philippe Rouxel. Ce n'est ni une plateforme, ni un Chatbot, ni un(e) conseiller(e) interchangeable. C'est un couple d'assureurs à vos côtés pour vous écouter, vous conseiller et vous proposer un catalogue de solutions sur mesure en Assurances, Santé et Prévoyance pour les particuliers et les professionnels. Leur mission, c'est de comparer les offres du marché dans une démarche objective et personnalisée pour vous offrir le meilleur de l'assurance.

→ Rendez-vous sur : www.ocadia-assurances.fr
 Contact au 06 59 28 88 72 ou 09 83 06 39 29
 et par mail : jp.rouxel@ocadia-assurances.fr
 ou e.rouxel@ocadia-assurances.fr

Plantae & Terra

Emmanuel et Sébastien sont fiers de présenter le GAEC "Plantae & Terra", qui est né de leur passion commune pour le végétal et la terre, ainsi que de l'envie sincère de produire des légumes biologiques simplement, sainement, et localement, afin de régaler vos papilles. Ils sont présents sur le marché de Ruelle les dimanches avec une production de légumes bio de saison.

→ Vous pouvez aussi commander ou retirer directement votre panier via www.facebook.com/PlantaeTerra/

Jennifer Billac - Dr HOUSE-IMMO

Spécialiste en immobilier de la région, Jennifer Billac vous conseille dans vos projets immobiliers avec une implication et un sens du service que vous saurez apprécier. Réalisation d'estimation gratuite, compte-rendu de visite, sécurisation du projet et du financement des acquéreurs, Jennifer saura vous donner des informations clefs pour acheter ou vendre une maison, un appartement, un terrain...

→ Contact au 06 32 82 42 73
 ou par mail : j.billac@drhouse.immo

→ LA VILLE AU NATUREL

CALORIFUGEAGE À LA MAIRIE



© AdobeStock_76223392

Non, il ne s'agit pas du dernier régime à la mode... ! Quoique... Cette opération vise à réduire les consommations d'énergie de la commune, en isolant tout simplement les tuyaux d'eau et de chauffage pour éviter les déperditions de chaleur. Le calorifugeage sur la majorité des bâtiments communaux, c'est 20 170 € d'économies énergétiques estimées en un an et un petit geste pour la planète. À noter : grâce aux certificats d'économie d'énergie (CEE) la commune n'aura eu aucun investissement à faire.

→ Vous voulez en savoir plus sur le calorifugeage ? RDV sur : www.izi-by-edf-renov.fr/blog/calorifugeage

RUELLE SOUTIENT LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Des toitures solaires ont vu le jour cet été, site de la Porte, sur le complexe sportif Colette BESSON. Il s'agit du tout premier projet réalisé par la société citoyenne charentaise Fabri K Watt, avec le soutien, entre autres, de la commune, qui met son toit à disposition et des habitants, qui se sont mobilisés au sein de l'association. L'énergie produite par les 514 panneaux photovoltaïques (pour 1000 m²) couvrira l'équivalent des besoins annuels (hors chauffage) de l'ordre de 70 familles ruelloises. Cette énergie sera intégralement réinjectée dans le réseau public d'électricité. Mobilisons nos énergies ! ... C'est le mot d'ordre de cette société citoyenne pour financer des panneaux solaires et pour donner sens à ce projet citoyen.

→ Pour entrer en contact, pour rejoindre l'association : fabrikwatt@gmail.com et www.fabrikwatt.fr

LES JARDINS FAMILIAUX DE VILLEMENT

Ils étaient attendus... Les jardins familiaux de Villement ont été officiellement ouverts cet été ! Malgré la sécheresse, des jardiniers en herbe ont œuvré à leur donner vie : poireaux, tomates, framboises, pomme-de terre... Grâce aux réserves d'eau, au paillage et à un arrosage raisonné, la récolte n'a pas été si mauvaise... On attend les photos de paniers pleins l'année prochaine... après les danses de la pluie...



© Katia Jaquet de l'Association Les Jardins d'Isis

Découvrez les jardins de la mare

Il y a déjà quelques années, l'équipe municipale souhaitait la mise en place d'une mare pédagogique au cœur de la trame verte et bleue du site de la Porte. Objectif : valoriser la biodiversité présente sur le site, tout en incitant les Ruellois à venir le découvrir. Après la mise en place de la mare, la mairie a donc confié la conception et la réalisation des aménagements autour de la mare, à l'association « Les Jardins d'Isis ».

Très vite l'association a proposé de transformer cet espace en jardin pour en faire un espace ludique, pédagogique, adaptatif et évolutif, propice à une halte, au repos, au divertissement, à l'apprentissage et à la récolte. Tout un programme !

Le jardin se veut ainsi un jardin d'agrément où fleurs horticoles et sauvages se mêlent avec un espace de cueillette pour faire des bouquets ; un jardin nourricier pour profiter d'un verger avec des variétés locales ; un jardin médicinal avec un parcours « santé », sorte de sentier pour apprendre sur les plantes médicinales sauvages et cultivées, voire les cueillir pour en faire des tisanes ou autres préparations...

Bien évidemment, les aménagements et plantation tiennent compte non seulement de la nature du sol mais aussi de son exposition. Cet espace est également conçu pour faciliter les modes de gestion et d'entretien par les services techniques (durée et fréquence) afin que le site soit accessible tout le temps et que les administrés puissent s'en emparer et en profiter. Ce projet constitue ainsi un trait d'union entre le chemin de randonnée, l'arboretum, la maison de santé et le complexe sportif.

À noter : des hôtels à insectes ainsi que des nichoirs, conçus à l'occasion d'ateliers pédagogiques avec l'association charentaise « Les Jardins respectueux » avant la crise sanitaire seront prochainement installés.

« Cet espace est sur un chemin de randonneurs, promeneurs. Il est propice à une halte, pour se reposer, se divertir, apprendre, récolter »*.

* Les Jardins d'Isis

Une trame verte pour Villement



Le réaménagement du quartier de Villement est lancé ! Pour faire suite à la création du Square des 3 cabanes et du passage Ravel, la mairie a commandé à l'AgenceB la réalisation d'une trame verte. Les travaux, réalisés de novembre 2021 à mai 2022, pour un coût global de 141 400 €, s'intègrent dans une réflexion d'aménagement plus large qui vise à déminéraliser le quartier et inviter la nature au pied des immeubles... Les aménagements les plus importants en matière de stationnement et de voirie notamment ont fait l'objet d'une concertation dont la restitution est imminente... Un petit bois, différents espaces de jeux pour les enfants sont entre autres au programme...

→ VOUS, CITOYENS, CITOYENNES

CityAll, l'appli de votre ville !

Cela fait environ deux ans que la mairie dispose de son application CityAll pour permettre à chaque administré.e de se renseigner sur les services proposés ou de signaler en direct des dysfonctionnements, incivilités à Ruelle. En moyenne actuellement 285 personnes utilisent le service. La mairie reçoit aussi de nombreux mails ou appels téléphoniques. Tous sont pris en charge par nos services mais le petit plus de l'appli, c'est que vous êtes tenus informés des suites... Alors n'hésitez plus, contribuez à l'image de votre ville et aidez-nous à améliorer votre quotidien !

→ Téléchargez gratuitement CityAll sur votre smartphone, suivez les actualités de votre mairie et retrouvez les infos diffusées sur les panneaux lumineux en temps réel.

Nouveaux arrivants, signalez-vous !

Vous venez d'emménager à Ruelle? Nous vous souhaitons la bienvenue. Tous les ans à l'occasion de la nouvelle année, l'équipe municipale propose un temps d'accueil aux nouveaux arrivants. Vous y serez naturellement conviés. N'hésitez pas à vous signaler en mairie à l'accueil ou par courriel mairie@ville-ruelle-surtouvre.fr et notez la date dès à présent dans votre agenda: **vendredi 20 janvier 2023 à 18h30 en mairie.**

→ Retrouvez toutes les infos pratiques sur le site internet, la page Facebook de la ville et l'application gratuite CityAll-Ruelle.

Ils / elles ont aimé... et ça nous fait drôlement plaisir !

Dans ce numéro on a eu envie de se faire plaisir. Et comme généralement on ne met en avant que les gens qui se plaignent, nous avons eu envie de partager les gentils mots que nous recevons aussi...



« Je vous remercie pour votre réactivité suite à mon signalement pour l'affaissement d'enrobé rue Charles Moraud et rue du pont neuf. Et plus particulièrement Romain et Lucas des services techniques qui ont effectué les travaux. » Stéphanie.



« Bravo pour l'organisation ! Et merci » Marguerite, à propos de Assoc'actives.



« Parfait comme d'habitude avec les services de la mairie » Guy, à propos de l'organisation et la communication autour des travaux de la route du Gond malgré toutes les difficultés observées.



« Encore une belle initiative sans doute récente nous sommes arrivés en avril 2019 et n'avons pas eu cette opportunité. » Marylène, au sujet de l'accueil des nouveaux habitants.



© AdobeStock - 415346229

→ LES BRÈVES DE CONSEIL

Ça bouge au parking de Puyguillen !



Le parking scolaire de Puyguillen semble en aménagement temporaire depuis toujours. Et pour cause ! Il fait l'objet depuis de nombreuses années de rencontres régulières entre tous les acteurs concernés de près ou de loin par cette infrastructure essentielle à la vie du collège, du lycée, des équipements sportifs, mais également des lignes de bus qui desservent le quartier... sans qu'un projet n'aboutisse, aux dépens des premiers utilisateurs, les collégiens et lycéens, qui, notamment l'hiver, ne sont pas accueillis dans des conditions de sécurité optimale. Une première ébauche d'aménagement, qui satisfaisait tout le monde – dont les associations de parents d'élèves – a été présentée dans le cadre de la première tranche de travaux du BHNS, le parking de Puyguillen constituant un terminus de ligne. Mais les coupes financières nécessaires à la réalisation globale du projet de BHNS sur le territoire de l'agglomération n'ont pas permis sa réalisation... et le dossier est revenu à la case départ. La municipalité ne baisse pas les bras et a souhaité relancer le « chantier » : les différents acteurs que sont le Département, la Région et GrandAngoulême semblent s'accorder, aux côtés de la commune, pour trouver une solution pérenne et efficace. Un aménagement « test » sera ainsi mis en œuvre à l'occasion des prochaines vacances scolaires (La Toussaint) afin de vérifier la faisabilité, d'ajuster si nécessaire avant d'envisager un aménagement définitif. Les principaux points abordés : sécurisation des passages piétons, distinction des voies bus et véhicules légers, espaces dédiés aux deux roues, éclairage public, végétalisation et, possiblementt ombrières pour la production d'énergie alternative... À suivre...

C'EST VOTRE VILLE



Insertion professionnelle : une labellisation pour la crèche

Dans le cadre des réflexions sur l'avenir de la crèche, l'équipe des Petits Pieds de Ruelle, la CAF, le Centre Communal d'Action Sociale se sont mobilisés pour inscrire la crèche de Ruelle, dès à présent, dans une labellisation AVIP – pour « À vocation d'insertion professionnelle » - . La crèche qui porte déjà de fortes valeurs inclusives avec l'accueil d'enfants porteurs de handicap, a ainsi pour ambition d'aider les familles en recherche d'emploi, tout particulièrement les familles monoparentales en constante augmentation : à terme, 10% des places seront réservées pour des jeunes enfants dont les parents sont sans emploi. Leur enfant pourra ainsi être gardé aussi bien dans le cadre de leçon de conduite, de formations, que d'entretien d'embauche (liste non exhaustive...). Au-delà de la garde de leur enfant, les parents seront accompagnés vers l'emploi ou la formation professionnelle à travers un partenariat Pôle Emploi, CCAS, crèche. De multiples acteurs de l'insertion ont également été approchés (Cap emploi, Mission locale, Maison départementale des solidarités etc...).

"La demande de labellisation est en cours. Si elle aboutit, la crèche de Ruelle sera la première labellisée de Charente... et surtout, la première structurée pour répondre aux nouveaux enjeux des familles."

Annie MARC Maire-Adjointe
Actions sociales et solidarités





→ LES BRÈVES DE CONSEIL

Plantier du Maine-Gagnaud : plongée 3D !

Comme développé dans le numéro de décembre 2021, le quartier du plantier du Maine-Gagnaud, prévu comme deuxième centralité de Ruelle, comprendra des logements, des services et commerces. Petite idée de ce que donnera l'entrée de quartier au niveau du petit rond-point sur le haut de l'avenue Salengro avec le plan 3D ci-dessous. En entrée de quartier une résidence intergénérationnelle de 54 logements portée par le bailleur Noalis, une surface commerciale, une crèche municipale, puis les 26 logements du bailleur OPH et enfin les 38 logements du bailleur Logelia.

LA POSE DES PREMIÈRES PIERRES

Le 6 décembre prochain à 15h, RDV sur site pour les poses symboliques des premières pierres des différents chantiers prévus sur le site : la crèche inclusive et le chantier de l'OPH pour lesquels les premiers coups de pioche devraient intervenir en toute fin d'année, puis programmé au premier trimestre 2023, puis les deux autres chantiers, ceux de Logelia et Noalis programmés fin 2023, début 2024... Quand le projet devient réalité...

BAPTÊME DES DEUX PREMIÈRES VOIES

Toujours le 6 décembre, seront officiellement dénommés la rue Antoine-Emilien Jarton et le Boulevard Jacqueline Auriol.

École du Maine-Gagnaud : une école s'éteint, un projet s'éveille

En 2017, la commune se voyait contrainte de fermer l'école du Maine Gagnaud. Une lente érosion des effectifs et des fermetures successives de classes avaient eu raison de cette école maternelle, qui fût aussi auparavant une école d'apprenties. Très vite, il fût question de l'avenir du lieu et de la pérennité d'un site dédié à l'apprentissage. C'est dans cette optique que la commune s'est rapidement positionnée pour accueillir une École de la Deuxième Chance. Chaque année, en effet, près de 100 000 jeunes sortent du système scolaire sans emploi, ni qualification, et la Charente n'échappe pas au phénomène. Les Écoles de la Deuxième Chance ont justement été créées pour accompagner ces jeunes - de 16 à 25 ans, voire parfois un peu plus -, et leur permettre de se qualifier pour trouver un emploi. Compte tenu des travaux importants de réhabilitation de l'école du Maine-Gagnaud, l'École de la Deuxième chance de Charente s'est installée provisoirement au Technoparc à Saint-Michel. Les études terminées, le Conseil municipal a validé récemment la cession à l'euro symbolique de l'école du Maine-Gagnaud au profit de GrandAngoulême, qui devrait effectuer les travaux de réhabilitation début 2023. Cette cession constitue la participation de la commune à ce beau projet d'intérêt général. L'école de la deuxième chance sera idéalement située à proximité d'un réseau de transports en commun et d'hébergements dédiés aux jeunes (résidence intergénérationnelle de Noalis au Plantier du Maine-Gagnaud, foyer du père Lebideau...).



Pour symboliser ce jumelage qui perdure depuis de très nombreuses années, un magnifique tableau représentant les deux villes jumelles avec leur rivière symbolique a été offert à la commune par la délégation tchèque.

→ LES ASSOCIATIONS

Ruelle sur Touvre et Roudnice Nad Labem : le jumelage se poursuit...



Après trois trop longues années sans rencontre, c'est du 13 au 19 août que le comité de jumelage de Ruelle sur Touvre a pu accueillir sa ville jumelle de Roudnice Nad Labem (Bohême-République Tchèque). 37 voyageurs - dont plusieurs jeunes - et leurs deux chauffeurs ont fait le déplacement. Accueillis avec une certaine émotion par la commission tchèque du comité des jumelages de Ruelle (qui en comporte trois autres), hébergés dans des familles de Ruelle et ses alentours, ils ont pu apprécier le programme spécialement concocté pour eux avec de nombreuses visites et découvertes. Un moment de recueillement, en souvenir de la présence d'une légion de soldats tchèques auprès des soldats français lors de la première guerre mondiale, s'est tenu au cimetière de Jarnac. Parions que nous serons aussi nombreux à découvrir ou redécouvrir la Bohême à l'été 2023...

→ Pour tout renseignement, contactez la commission tchèque du comité des jumelages au 05 45 65 70 26

Des parapluies pour égayer les jours gris !

L'association AHVEC a réalisé des ombrelles aux motifs tendances et variés avec du Wax, un tissu africain très répandu en Afrique de l'Ouest. Ce travail de réfection très minutieux effectué a pour objectif de représenter le lien de l'association avec l'Afrique et particulièrement avec le Cameroun. Cette action donne de la visibilité à l'association et à ses actions humanitaires. Souhaitant les mettre en scène de façon originale, les bénévoles et couturières ont apprécié la prestation des enfants et des danseurs de Hip Hop qui les ont mis en avant dans leur chorégraphie le 2 juillet à l'occasion de la fête de la ville.

→ Contactez le 06 60 18 06 44, les ombrelles peuvent être achetées à partir de 20€ ; les recettes sont reversées à l'orphelinat La Source au profit des enfants vulnérables



→ LES ASSOCIATIONS

In memoriam : « Hommage à Pierre RATINAUD »

Il est parfois difficile de saluer la mémoire d'un disparu parce qu'on ne sait pas exactement quoi dire. Dans le cas de Pierre RATINAUD, c'est l'exact inverse tant sa vie fut riche de valeurs et d'engagements humanistes. La totalité du bulletin municipal ne suffirait pas à tout développer ! Pierre RATINAUD, décédé cet été à près de 95 ans était l'ainé de 4 enfants nés dans une famille de petits fermiers cultivateurs.

C'est à l'école de la Prévoterie à Brie qu'il fit ses premiers pas scolaires, guidé par un instituteur qui lui donnera très tôt le penchant pour le militantisme et la résistance. Et la période de guerre et d'occupation lui en donna l'occasion. Après être rentrée à l'école des apprentis de la fonderie de Ruelle en 1942, il la quittera pour s'affilier au groupe du maquis de Dordogne nord le 16 mai 1943 et rentrera pleinement dans la Résistance à l'âge de 16 ans.

À la fin de la guerre, il reprit ses cours à l'école d'apprentissage de la Fonderie et devint, à 18 ans, ouvrier forgeron le 14 octobre 1945. Dans la foulée, il adhère à la CGT et à la caisse de secours mutuel, premières pierres de la mutuelle de la Marine. Il en sera par la suite administrateur national jusqu'à sa retraite en 1988 et sera également président de la Mutualité de la Charente de 1983 à 1997. En 1958, il passe les épreuves et devient MOF Meilleur ouvrier de France en forge mécanique. Très fier de ce diplôme, il aimait à dire plus tard que l'intelligence de ses mains était remontée à son cerveau ! En effet, le reste de sa vie sera consacrée au service des autres et de la collectivité.

En 1962, avec une poignée de camarades militants ruellois de la solidarité, il crée la première caisse de Crédit Mutuel à Ruelle. Il deviendra président fondateur en 1969 de la fédération du Crédit Mutuel de la Charente puis en 1978 président de celle du Sud-ouest. Il démissionnera 25 ans plus tard de toutes ses responsabilités dans cet organisme, refusant de cautionner les orientations qui ont fait, disait-il, du Crédit mutuel une banque comme les autres...

Entretemps, il participe en 1963 à la création de la maison de retraite de Ruelle, appelée à dessein « Hôtel de retraite » à une époque où on disait hospice de vieux. Dénomination en adéquation avec la volonté d'être au service des résidents et de leur famille. Il occupera le poste de président du conseil d'administration de nombreuses années jusqu'en 1998 et en tant que président de la Mutualité charentaise, il posera la première pierre de l'EHPAD mutualiste d'Angoulême Les Jardins de la Garenne. Pierre RATINAUD aimait à dire que les grands responsables fabriquaient une nation inégale où de nouvelles rentes apparaissaient. Jusqu'à il y encore peu de temps, toujours résistant, il disait « avons-nous le droit de ne rien faire ? ». Il a consacré sa vie à l'acquisition et la transmission de connaissances. Il a rejeté tout asservissement aux croyances et tous les freins à l'émancipation de la pensée humaine. Il a refusé la dictature hitlérienne, comme il a refusé tout dictat dans sa vie professionnelle et sa vie de militant mutualiste, syndical et politique. En plus des nombreuses et diverses reconnaissances, il recevra à l'Élysée la Légion d'honneur des mains de François Mitterrand. Une seule conclusion : Ruelle a perdu un homme de valeur !

CHRISTOPHE ANDRÉ

Àu début de l'été, Christophe André, graphiste, nous a quittés. Christophe n'était pas n'importe quel graphiste... Après avoir réalisé le logo et la charte graphique du Département de la Charente, il s'est attelé à l'image de la commune de Ruelle. C'est à lui que la ville doit son joli logo bleu, dont les courbes et lignes symbolisent la Touvre et l'industrie. C'est à lui également que la commune doit la maquette de son bulletin municipal, de son programme culturel et de bien d'autres supports de communication. Nous nous associons à la douleur de la famille et saluons un esprit large et généreux, un insatiable travailleur, passionné, méticuleux et perfectionniste. Salut l'artiste.

→ LES ASSOCIATIONS



Recueillement, discours et remise de médailles lors de la commémoration du 8 mai 1945.



Les bénévoles se sont réunis pour le lancement du TÉLÉTHON qui aura lieu vendredi 02 et samedi 03 décembre au Centre Culturel et au Théâtre Jean Ferrat (programme à venir).

→ Expression du groupe majoritaire

Liste « L'avenir ensemble »

Chères Ruelloises, chers Ruellois

Cela fait maintenant deux ans et demi que vous nous avez accordé votre confiance pour mettre en œuvre un programme qui se voulait réaliste et au service de nos habitants.

Sans relâche, nous avons travaillé à continuer ou lancer les projets pour lesquels nous sommes engagés : réfection et entretien de la voirie, nouvelle crèche, soutien à nos commerces et associations pendant la dure période des confinements successifs, développement des missions du CCAS, déploiement des dispositifs Action Cœur de Ville, OPAH-RU, ORT multisites, accompagnement à l'installation de nouveaux commerces, journées environnementales (nettoyage de dépôts sauvages et bords de Touvre), Fête de la Touvre, amélioration de notre cadre de vie, propreté urbaine et espaces verts, mise en place de l'application CityAll pour une information et une prise en charge de vos demandes plus efficaces, création de jardins partagés et de sentiers de randonnée, implantation de bornes électriques, lancement du premier budget participatif, embellissement du quartier de Villemont, après concertation de ses résidents, actions pour apaiser et sécuriser la ville (2ème policier municipal, le déploiement de la vidéoprotection) et toujours, l'organisation de matinées rencontres dans les quartiers...

Cette rentrée automnale marque aussi le lancement d'une nouvelle saison culturelle avec des animations que nous souhaitons diverses pour tous les petits et grands.

La covid, la canicule, les incendies, la guerre en Ukraine, l'inflation, les difficultés du quotidien nous rappellent combien il est primordial de toujours placer l'humain au cœur de notre projet municipal.

(Loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité - art.9 ; délibération du conseil municipal du 7 juillet 2008)

→ Expression du groupe minoritaire

Liste « Ruelle en Commun »



Décorations de Noël, espoir, effort et doudou.

Faut-il continuer d'installer des décorations de Noël ? Le groupe majoritaire par le biais du Maire semble répondre « oui ». Oui, car cela serait triste sans. Oui, car qu'est-ce que l'esprit de Noël sans décorations. Oui, pour des raisons éculées de plaisir fugace. Car Noël c'est se retrouver avec notre famille et nos ami.e.s, et même si aujourd'hui Noël est une injonction à la consommation, cela n'a pas toujours été le cas et cela ne sera pas toujours le cas. Il adviendra un moment où cela ne pourra plus être le cas.

Alors décroissance forcée ou décroissance choisie ? La décroissance forcée a un impact dévastateur sur le moral et les habitudes, elle arrive au dernier moment où les flux qui permettent de jouir de la modernité lâchent et nous rendent impuissant.e.s face aux limites matérielles.

La décroissance choisie a un impact sur le moral et les habitudes, elle arrive quand nous le décidons et permet d'avoir un impact sur l'avenir, le nôtre, celui de nos enfants. Aujourd'hui nous devrions choisir décroître intensément pour éviter de décroître brutalement bientôt.

Ne pas perpétuer les illuminations de Noël, c'est trois fois rien, mais pour le groupe majoritaire même trois fois rien semble trop ; ils cajolent leur doudou, celui-là même avec lequel ils pensent endormir la population.

Ne pas perpétuer les illuminations de Noël c'est avant tout réaliser des économies conséquentes sur la facture énergétique de la collectivité mais aussi affirmer notre soutien à toutes celles et ceux d'entre nous qui subiront de plein fouet les impacts de « la vie chère » quitte à ne plus pouvoir se chauffer ou se nourrir décentement.

→ OCTOBRE 2022

■ Du 25 au 28 octobre, 10h (+ 15h30 le jeudi 27 octobre), Médiathèque **RAMALABIBIDIBABIDIBOU spectacle petite enfance** Pour les 0-5 ans et leurs parents - Gratuit sur inscription 05 45 65 34 89

→ NOVEMBRE 2022

- Mercredi 02 novembre, 14h Médiathèque **Mon P'tit ciné** Tout public - Gratuit 05 45 65 34 89
- Vendredi 04 novembre, 10h-18h Médiathèque **Jeu M'amuse** Tout public - Gratuit 05 45 65 34 89
- Samedi 05 Novembre, **nettoyage citoyen d'un dépôt sauvage**, La combre des Robins de 8h30 à 13h00
- Samedi 05 Novembre, 17h30 Salon du Centre Culturel **Conférence : La vie ouvrière et associative à Ruelle au début du XX^e siècle** Université Populaire 05 45 65 59 59
- Samedi 5 novembre, 14h (départ Espace J. Prévert Les Riffauds) **Marche** Association ARA - Gratuit sans inscription 06 74 78 22 64
- Mardi 08 novembre, 16h Médiathèque **Café lecture** Tout public Gratuit 05 45 65 34 89
- Mercredi 09 novembre, 15h Médiathèque **Trico cot'** Tout public Gratuit 05 45 65 34 89
- Jeudi 10 Novembre, 20h30 Théâtre Jean Ferrat **MILADY, Spectacle de sortie de résidence, Compagnie Les Modits** Tout public Gratuit 05 45 65 89 37
- Samedi 12 novembre, 20h30 Théâtre Jean Ferrat **Soirée des révélations "Soyaux Fou d'Humour"** Tout public - 10 € / 5 € 05 45 65 89 37
- Jeudi 17 novembre, Salon du Centre Culturel **Concours de Belote, après-midi festif avec animations** Club de l'amitié 06 25 15 88 56
- Dimanche 20 novembre, Église de Ruelle **Concert de l'AMR avec une participation au Téléthon** 06 71 58 00 73
- Mercredi 23 novembre, 15h Médiathèque **Trico cot'** Tout public Gratuit 05 45 65 34 89

■ Jeudi 24 novembre, 20h30 Théâtre Jean Ferrat **CINÉ TÉLÉTHON** Plus d'infos sur le programme du TÉLÉTHON

■ Du 02 novembre au 02 décembre Hall accueil de la mairie **Exposition rétrospective "Soyaux Fou d'Humour" par le Club photo de Ruelle**

→ DÉCEMBRE 2022

- Vendredi 02 et samedi 03 décembre Centre Culturel et Théâtre Jean Ferrat **TÉLÉTHON** Tout public
- Samedi 03 décembre, 10h30 Médiathèque **Les Z'écouilles : histoires et comptines** Pour les 0-5 ans et leurs parents - Gratuit 05 45 65 34 89
- Samedi 03 décembre, 14h (départ Espace J. Prévert Les Riffauds) **Marche** Association ARA - Gratuit sans inscription 06 74 78 22 64
- Mardi 06 décembre, 15h **Pose Premières Pierres Chantiers Plantier du Maine Gagnaud** Tout public
- Mardi 06 décembre, 16h Médiathèque **Café lecture** Tout public - Gratuit 05 45 65 34 89
- Mercredi 07 décembre, 15h Médiathèque **Trico cot'** Tout public Gratuit 05 45 65 34 89
- Mercredi 07 décembre, 14h Centre Culturel **Concert de Noël de l'AMR** 06 71 58 00 73
- Jeudi 08 décembre, ..h Salon du Centre Culturel **Repas de Noël avec animations** Club de l'amitié 06 25 15 88 56
- Mardi 13 décembre, 20h Médiathèque, **Soirée pyjama** À partir de 5 ans - Gratuit sur inscription 05 45 65 34 89
- Samedi 17 et dimanche 18 décembre, place Montalembert **Mon Noël à Ruelle** Plus d'infos sur le programme de Mon Noël à Ruelle
- Samedi 17 décembre, 15h Théâtre Jean Ferrat **Projection cinéma : LE GRINCH** Tout public - Gratuit 05 45 65 89 37
- Dimanche 18 décembre, 15h Théâtre Jean Ferrat **Concert Gospel : SANKOFA Vocal A Cappella** Tout public - 10 € / 5 € 05 45 65 89 37

■ Du 06 décembre 2022 au 02 janvier 2023, Hall accueil de la mairie **Exposition : MARINO ET CHRISCO**

→ JANVIER 2023

- Du 04 au 28 Janvier 2023 Médiathèque La Médiaporte **Exposition : WES IN TOWN, un tournage à Angoulême** Tout public - Gratuit 05 45 65 34 89
- Mercredi 04 janvier, 15h Médiathèque **Trico cot'** Tout public Gratuit 05 45 65 34 89
- Samedi 07 janvier, 10h30 Médiathèque **Les Z'écouilles : histoires et comptines** Pour les 0-5 ans et leurs parents - Gratuit 05 45 65 34 89
- Mardi 10 janvier, 16h Médiathèque **Café lecture** Tout public - Gratuit 05 45 65 34 89
- Jeudi 12 janvier, Salon du Centre Culturel **Galette des rois** Club de l'amitié 06 25 15 88 56
- Mercredi 18 janvier, 15h Médiathèque **Trico cot'** Tout public Gratuit 05 45 65 34 89
- Mardi 24 janvier 2023, 20h30 Théâtre Ferrat **Projection débat : BIGGER THAN US** Tout public - Gratuit

LES NUMÉROS D'URGENCE

SAMU : composez le 15
 POLICE : composez le 17
 POMPIERS : composez le 18
 Le 112 est le N° d'urgence dans tous les pays de l'Union Européenne.
 GAZ : 0 810 16 16 00
 ÉLECTRICITÉ : 09 69 32 15 15
 EAUX (SÉMÉA) : 05 45 37 37 37
 COMMISSARIAT : 05 45 39 38 37
 HÔPITAL GIRAC : 05 45 24 40 40
 SOS médecins : 3624
 Centre anti poison Bordeaux : 05 56 96 40 80
 Assistance disparition d'enfant : 116000